



DIRECTION D'EXPLOITATION

*compteur sans délai!
Rendez vous l'agence
Samedi 9h00.*

CONAKRY LE *10/06/22*

AGENCE
N° TOURNEE
N° BRT

AVIS DE SUPPRESSION DE BRANCHEMENT N° 6064

NOM
PRENOMS

Montant impayé :

Nombre de factures impayées :

Almamy (M.T.S)
Date du dernier règlement

NOUS VOUS ACCORDONS ENCORE UN DELAI DE 8 JOURS POUR PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE COMMERCIAL DE LA SEG
A DEFAUT ET CONFORMEMENT AU REGLEMENT DE LA SOCIETE DES EAUX DE GUINEE NOUS PROCEDERONS
A LA SUPPRESSION DE VOTRE BRANCHEMENT SUR LE TERRAIN
ET A LA RESILIATION DE VOTRE ABONNEMENT A LA SEG

LA REOUVERTURE DE VOTRE BRANCHEMENT NE POURRA ALORS SE FAIRE QU'APRES :

- 1) AVOIR ACQUITTE LES ARRIERES DUS
- 2) AVOIR ACQUITTE LES FRAIS DE REABONNEMENT ET DE REOUVERTURE